

UN NOUVEAU CAMION EST ARRIVÉ

« Il apporte du confort pour nos agents de collecte »

AVRE LUCE NOYE L'intercommunalité vient de se pourvoir d'un nouveau camion-benne flambant neuf, dédié au ramassage des ordures ménagères et prochainement des déchets recyclables.

Un nouveau camion est arrivé tout récemment au service des déchets de la communauté de communes Avre Luce Noye (CCALN), en remplacement d'un véhicule vieillissant qui date de 2008, qui devient de fait un véhicule de secours.

Ève Baudhuin, technicienne environnement, et Vanessa Decouture, directrice des services techniques, expliquent que, désormais, cinq camions sont dédiés au ramassage des ordures ménagères, sacs bleus et jaunes, parcourant pour ce faire, au total, les 47 communes du territoire, avec des tournées de 80 km environ en moyenne : « Trois sont fonctionnels et circulent tous les jours et on a deux véhicules de secours, en cas de panne ou de réparation. »

Le nouveau venu est « plus performant que celui qu'il remplace. » C'est un mono-benne.

Son coût : 262 356€ TTC, avec une participation de l'État (au titre de la DETR) à hauteur de 76 520€.

Michel Boucher, vice-président de la CCALN en charge de l'environnement, précise : « Le camion apporte du confort pour nos agents de collecte. ». À bord de chaque camion qui se déplace, un chauffeur et deux agents de collecte



Vanessa Decouture, directrice des services techniques, et Michel Boucher, vice-président de la CCALN en charge de l'environnement, posent devant le nouveau véhicule.

sont mobilisés. Au total, le service compte trois chauffeurs et six rippers. Pour rappel, la collecte des déchets est réalisée en régie par l'intercommunalité, qui délègue leur traitement au Smitom du Santerre.

LE PROJET D'UNE TOMI OU D'UNE COLLECTE DISTANCIÉE À L'ÉTUDE

La responsable informe que, « pour faire

face à la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui ne fait qu'augmenter, une étude est lancée pour faire diminuer la quantité de déchets. Le projet d'une TOMI ou d'une collecte distanciée peut être une solution proposée par le bureau d'études. L'objectif, que l'État nous fixe, est la réduction des ordures ménagères résiduelles ménagères que l'on enterre ».

Un QR code ou une carte magnétique seront nécessaires sous peu pour accéder aux déchetteries : « L'idée est de détacher un agent de déchetterie du contrôle de l'identité des usagers qui arrivent, et de s'assurer que ce sont bien des habitants du secteur qui fréquentent les déchetteries », note Vanessa Decouture.

UNE COMMUNICATION FAITE DE PÉDAGOGIE

La communication et la sensibilisation sont développées auprès des usagers pour entourer de beaucoup de pédagogie la politique de l'intercommunalité en matière de déchets.

Vanessa Decouture tient à saluer l'engagement des 16 agents en charge des déchets (avec 6 agents de déchetterie), et, plus largement, la trentaine d'agents des services techniques, dont voiries et entretien bâtiments intercommunaux.

Armand Prin